J. B. M. La Reynie de la Bruyere
Fre 31431 2 E
Case Fic 20674

LA PASSION, *LA MORT,* ET LA RÉSURRECTION DU PEUPLE.

IMPRIMÉ A JÉRUSALEM.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

LA PASSION,
LA MORT,
ET
LA RÉSURRECTION
DU PEUPLE.

(*Signes.*) PHARISIENS *signifie ici la Nobleſſe.*
PRINCES DES PRÊTRES *ſignifie le Clergé.*

EN ce temps-là vivoient dans une contrée appelée la France, vingt-trois millions d'hommes plongés dans l'aviliſſement, l'abâtardiſſement, l'inertie & la détreſſe. Un Roi, né bon & juſte, luttoit entre la clémence & la néceſſité cruelle de ſe faire obéir par la force. Les fortunes étoient englouties par la ſtagnation de la juſtice, du commerce & des arts; les travaux & les ſalaires ſuſpendus; une paralyſie meurtriere, engourdiſſant tous les bras, ne leur laiſſoit que des mains pour mendier; les atteliers étoient déſerts; les hôpitaux regorgeoient de néceſſiteux & de malades, les cœurs étoient remplis de rage; les toîts retentiſſoient d'imprécations; le foible étoit condamné aux larmes, & à une vie miſérable; l'homme que la nature avoit doué d'une ame forte, s'armoit de poignards contre lui, ou contre ſes concitoyens; l'abbattement, la douleur & le beſoin anéantiſſoient l'eſprit, les mœurs & la ſanté de la premiere nation de l'Europe; & c'eſt au milieu de ces convulſions effrayantes, que le Chef de

cette immenſe famille entreprit de régénérer tout un peuple, de guérir les plaies du corps politique, & d'extirper le mal dans ſa racine.

Un autre million d'homme épars çà & là, faiſant ſur-tout leur ſéjour ordinaire dans les galeries de Verſailles, dans les antichambres des Miniſtres, ou chez les impures des *coulisſes*, fondant des prétentions frivoles ſur les actions éclatantes, ou les grands crimes de quelques brigands dont rougirent les ſiecles paſſés, conſidéroient leurs freres, les plus nombreux, les plus utiles & les plus vertueux comme un vil troupeau courbé ſous un joug de fer, né pour gémir éternellement dans les humiliations de la ſervitude, ou ſous l'empire de toutes les miſeres humaines.

Une partie de cette troupe titrée faiſoit deſcendre du Ciel le pouvoir de commander ſur la terre. Née ſans patrimoine & ſans nom ; ne pouvant, par ſon inſtitution, avoir d'autre propriété qu'un bâton, une beface & des *ſandales* ; ne devant ſe ſubſtenter que de la commiſération publique, & partager encore avec les néceſſiteux les fruits de cette commiſération, elle avoit envahi preſque tous les domaines de la nation, inſultoit au laboureur, à l'artiſte par un luxe ſcandaleux, & refuſoit au Souverain le tribut même que s'empreſſoit de lui offrir la claſſe la plus laborieuſe & la plus indigente.

Ce fut dans cet accès de fievre de la raiſon en délire, & de l'Etat à l'agonie, qu'on appella des Médecins conſultans. Mais ces médecins qu'on prit parmi les Sénateurs & les Docteurs de la Loi & les Phariſiens, n'étoient que des empyriques, dont l'égoïſme meurtrier, ſe parant effrontément du nom ſacré de bien public, adminiſtroit des poiſons au lieu de remedes. Deux hommes audacieux & vains entreprennent la guériſon. L'un étoit Grand-Prêtre, l'autre Sénateur ; mais les ſaignées fréquentes, les terribles ſecouſſes par leſquelles ils affoibli-

rent ou ébranlerent le corps politique, en précipiterent la décrépitude. Le corps politique meurt. Le deuil eſt univerſel ; le déteſpoir eſt dans toutes les ames : alors le Pere de miſéricorde daigne jetter un regard ſur cette malheureuſe contrée. Il ſuſcite un de ſes Prophetes, « homme doué d'une vertu puiſſante, d'un génie ſublime » & vaſte, capable de tout embraſſer, de tout entre» prendre, de tout exécuter avec une droiture ſévere » & clairvoyante, une netteté peu commune dans les » idées, & des intentions pures (1) ». Son zele rétablit l'ordre & la confiance. Mais l'Ambaſſadeur céleſte auroit cru n'avoir rien fait, s'il n'eût guéri les plaies du malade, & s'il ne lui eût redonné la ſanté & ſa premiere vigueur. Il inſpira au Prince du Peuple l'idée d'aſſembler une ſeconde fois les médecins ; il leur traça le plan de leur conſultation ; il voulut concerter avec eux les moyens d'obtenir une prompte & durable convaleſcence. Ainſi donc, les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Sénateurs ſe réunirent encore au palais du Juge ſuprême. Or, lorſqu'ils furent tous aſſis, ce Monarque leur dit : (LE ROI) Mes freres, je vous dis en vérité que je ſuis profondément affligé des maux qui déſolent mon empire. C'eſt pourquoi je vous aſſemble ici pour vous conſulter, pour vous engager à former avec moi une ligue puiſſante, qui force le bonheur & la proſpérité à ſe fixer au milieu de mon peuple. Dès long-tems vous ne m'êtes d'aucune utilité. Vous ne m'offrez plus le tribut auquel vous condamnent les loix divines & humaines. Princes des Prêtres, Sénateurs, & vous-mêmes, Phariſiens, vous me fruſtrez de mes droits ſous différens prétextes, & ſi vous ne m'aſſiégez plus dans mes foyers, comme firent vos ancêtres, du moins me coupez-vous les vivres en m'y condamnant à la détreſſe, & me forçant à recourir, pour alimenter ma famille, à la claſſe la plus indigente,

(1) Le Maréchal de Richelieu aux Champs-Eliſées.

au peuple, dont les bras endurcis vous nourriſſent vous & les vôtres. Le Grand-Prêtre répondit : (LE CLERGÉ.) Les domaines que nous poſſédons nous viennent du Ciel : l'Etat eſt dans l'Egliſe; l'Egliſe, par conſéquent, ne doit rien à l'Etat que des prieres. Faites payer cette claſſe laborieuſe qui féconde nos terres, & qui ſans doute eſt trop heureuſe & trop honorée de ſe voir notre eſclave. Faites payer la Nobleſſe, qui, par une longue ſérie d'uſurpations & de brigandages, a envahi vos fiefs & vos droits; jouit d'une infinité de prérogatives abſurdes, attache vos ſujets à la glebe, à la corvée, peuple les priſons & les galeres de cultivateurs néceſſaires à leur pays à leur famille (1), & marque enfin du ſceau de l'infamie & de l'eſclavage, vingt-trois millions d'hommes, dont vous devriez être le pere unique, le chef & le ſeul Seigneur.—Un Phariſien répliqua : (LA NOBLESSE.) Le Pontife m'étonne par ſa hardieſſe. Que font donc pour l'Etat, quels ſervices lui ont jamais rendus, les Pontifes & les Prêtres ? cet ordre qui ne naquit jamais, & qui pourtant ſe perpétue ſcandaleuſement, ne doit ſes immenſes richeſſes qu'à la fraude, à la ruſe, à la violence. Pauvre, humble, dénué de tout dans ſon enfance, il a tout envahi dans l'âge mur. Entouré de ſes vices, & d'êtres vicieux, il jouit, dans une ſtupide inertie, des fruits que la terre libérale ne produit que pour ceux qui fouillent ou ſillonnent ſes entrailles. Qu'a-t-il donc fait cet ordre hiérarchique ? d'où émanent ſes abſurdres & révoltantes IMMUNITÉS ? pourquoi tous ces efforts ſcandaleux, ces intrigues baſſes & ſéditieuſes, pour ſe maintenir, à la honte d'un ſiecle éclairé, & de l'humanité, dans la poſſeſſion de priviléges auſſi injuſtes & auſſi déſaſtreux ? Fera-t-il deſcendre du ciel

(1) On parle ici de cet abus criant & déſaſtreux que ſe permettent les Seigneurs en condamnant aux galeres des laboureurs qui n'ont commis d'autre crime que de tuer l'animal dont la dent venimeuſe détruiſoit ſes moiſſons.

le droit de ne payer aucun tribut sur la terre ? Mais si les Pontifes & les Prêtres sont tous célestes, ils ne doivent posséder aucun bien terrestre : il faut leur ôter des possessions mal acquises, & qui pèchent contre leur institution & leur dignité primitive. Il faut les rappeller à leur origine sainte & sublime, à ces tems heureux, où échappés du fer des tyrans & des persécuteurs, les Apôtres leurs prédécesseurs, sans carrosses, sans esclaves, sans courtisans, sans habits même, j'ai presque dit sans pain, parcouroient les diverses contrées, portant l'évangile, la paix & le bonheur dans les familles. Ceints d'une corde, couverts de haillons, ayant sur le dos une besace, à la main un bâton de hêtre, ils exerçoient leur profession sacrée avec l'humilité, le dénuement, la patience & la charité qu'ils prêchoient. Qu'ils étoient bien plus respectables que nos Pontifes, rayonnans de vices, d'or & de diamans, ensévelis dans la molesse, indignant la vertu & l'indigence par un luxe insultant, soit qu'ils se montrent siégeant sur des trônes, ou traînés sur des chars fastueux ! D'où découlent donc les immunités ecclésiastiques, célébrées avec tant de constance, d'audace & de chaleur depuis plusieurs siécles ? Elles ont leur source dans le dénuement antique & absolu des Pontifes & des Prêtres. Ils mentent ces prêtres, quand ils disent qu'ils ont reçu leurs biens de la miséricorde divine : ils mentent ; le Ciel ne leur envoya jamais que l'esprit-saint, qui ayant détruit en eux leur grossiere ignorance, se pervertit en passant des ames des Apôtres dans celles de leurs successeurs, & n'inspira à ceux-ci que des forfaits, des attentats, & cette morgue sacerdotale, qui depuis quinze siecles indigne toutes les ames honnêtes. Depuis ils détrônerent leurs Rois ; ils porterent les armes contre leurs Rois, ils leverent des armées contre leurs Rois ; ils s'emparerent des domaines de leurs Rois ; ils verserent le sang de leurs Rois ; ils obtin-

rent, par la violence & l'impoſture les hommages, la protection ſpéciale des Rois, l'adoration & les poſſeſſions des peuples. Voilà les ſervices éclatans qu'ont rendus à l'Etat les Pontifes & les Prêtres. Voilà la ſource impure de ces immunités tant préconiſées. Les Apôtres n'avoient rien, ils ne poſſédoient que des vertus. Subſtentés par la pitié publique, ils ne pouvoient donc payer au Souverain d'autre tribut que celui des prieres & de la doctrine ſacrée qu'ils enſeignoient. Mais leurs ſucceſſeurs qui, malgré la belle maxime de leur divin Inſtituteur : *Mon royaume n'eſt pas de ce monde ;* ont long-tems aſpiré à la monarchie univerſelle ; cette horde ambitieuſe & turbulente, couverte d'un froc, d'une haire & de toutes les marques de la pauvreté, & dont le premier vœu eſt le dénuement, puiſqu'elle poſſede les terres & les richeſſes, doit du moins payer le tribut commun que de droit divin & naturel tout Souverain peut exiger de ſes peuples. Ainſi parla le Phariſien ; enſuite on ſe ſépara pour ſe diſperſer en petits comités. On dut être bien étonné de voir des hommes protecteurs-nés de la nation, des hommes dont la nation alimente le luxe & les plaiſirs, des hommes ſortis de la TRIBU Royale, proteſter contre le bonheur & la proſpérité de la nation. Leur ignorant délire produiſit cet écrit incendiaire, connu ſous la dénomination de *Mémoire des Princes.* Tandis que d'un côté on s'efforçoit de déshonorer, par des baſſeſſes & des lâchetés, un NOM illuſtre que les François chériſſent depuis tant de ſiècles, & pour la gloire duquel ils ſont tous prêts à verſer leur ſang, des fous, échappés des îles Sainte-Marguerite, & des petites-maiſons de Troyes, ſecondoient, par leurs inſurrections criminelles, les ſiniſtres deſſeins des Princes & des gens mal-intentionnés. Ils avoient oſé prononcer, en préſence de l'élite nationale, la proſcription d'un peuple immenſe ; ils perſiſtoient, dans leurs aſſemblées ſéditieuſes & dans leurs délibérations, à condamner cette partie de la nation,

la plus vertueuſe, la plus noble, la plus utile, à des travaux ſans ſalaire, à végéter dans l'humiliation de la ſervitude, ſans propricté, ſans ſubſiſtance, ſans nom, ſans famille, ſans Souverain, & à gémir éternellement ſous la verge flétriſſante de la tyrannie. Ces petits deſpotes, tous, ou preſque tous, ſans mérite aucun, ſans mœurs, ſans lumieres, prétendoient gouverner l'empire ſelon leurs caprices, lever eux-mêmes des contributions dans l'empire, incendier l'empire par des ſéditions fréquentes, une infraction continuelle des loix fondamentales, une déſobéiſſance inſolente aux ordres paternels de leur maître; déſoler & ruiner l'empire par leurs exactions, leurs concuſſions judiciaires, & ces épices ſcandaleuſes qui révoltent ceux même qui ne furent jamais du nombre des victimes infortunées que l'intérêt, l'avidité, l'ignorance ou la mauvaiſe foi immolent chaque jour ſur l'autel tutélaire de la Juſtice, par la main de ſes mercenaires & ſtupides miniſtres. Ces ſix mille deſpotes, toujours réunis pour faire le mal, toujours diviſés quand il s'agit d'opérer le bien, cabaloient d'une part à la cour, & dans la capitale, & vouloient ainſi réduire, par la diſcorde & la faim, un peuple dont le Chef ſuprême réclamoit les droits impreſcriptibles, & qu'il vouloit enfin élever à l'égalité & à la liberté établie par la nature, mere commune de tous les hommes, & par la raiſon dominatrice du genre-humain: de l'autre part, ils arroſoient les provinces de l'empire, du ſang des citoyens; ils armoient les Satrapes contre les Plébéiens ſans armes; & s'érigeant toujours en légiſlateurs, tandis qu'ils ne ſont que les interprètes des loix, ils infligeoient des peines à l'opprimé qui réclamoit la juſtice à ſon aide, ou qui, au défaut du ſecours des loix, vouloit punir lui-même les aſſaſſins & les uſurpateurs que toutes les loix condamnent. Malheur au peuple abruti qui oublieroit le diſcours du d'Ormeſſon, les arrêtés du parlement de Paris; le

décret qui proscrivit l'excellent écrit adressé aux municipalités ; le carnage de Rennes ; & l'arrêt du sénat Franc-Comtois, qui autorise l'insurrection d'une noblesse bâtarde & turbulente, proscrit les justes & vertueuses réclamations des vrais Nobles, les équitables prétentions de la classe productive ! Malheur à qui perdroit un instant de vue les abus d'autorité de cette soldatesque en robe, plus dangereuse, sans doute, pour la tranquillité & la prospérité publiques, qu'une armée de brigands, qui parcourroient les provinces pour les dévaster, puisqu'il est vrai qu'on pourroit les repousser par la force, & qu'on n'ose toucher à la gent parlementaire ! Enfin, malheur aux organes du bien public, aux interprètes de la Nation, qui doivent bientôt se réunir pour la régénérer, s'ils perdent un instant la mémoire des scenes d'horreur & des malheurs qu'enfanta dans tous les temps la morgue insolente & l'ambition démesurée de la robinaille ! Les regnes de François Ier, de François II, de Henri III, de Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, & celui de notre Louis XVI, nous offrent assez d'exemples du danger auquel nous sommes tous les jours exposés, dans un pays où l'on tolere de pareilles gens. Les troubles qui nous ont récemment agités, ont cent fois déchiré le royaume. Trop de malheurs ont résulté de cette lutte désastreuse de la magistrature, contre l'autorité légitime ; l'image du passé doit nous inspirer une crainte salutaire, & nous porter à écraser enfin le monstre qui dévora nos ancêtres, & qui s'élance sur nous pour nous faire subir le même sort. — Je ne suis qu'Evangéliste, je raconte les réflexions des citoyens. J'ai dit que, réunis en comité, les médecins avoient trahi leur secret ; & comme ils étoient appellés pour guérir le corps politique, ils déclarerent ne pouvoir opérer une guérison parfaite, sans lui couper un membre, & ce membre étoit la tête, siège de la pensée, de

la force & de toutes les facultés. Iſcariote de C..... fut celui des douze qui ſe chargea de propoſer ce remede infernal, & de livrer ainſi l'empire entre les mains des méchans, qui depuis long-tems avoient formé le projet de le perdre. Le patient fut conduit aux pieds du trône, où les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Docteurs de la loi cherchoient contre lui des dépoſitions, & portoient contre lui ce faux témoignage : » NOBLES, l'Etat eſt en danger, il veut détruire la Monarchie. » Mais cette dépoſition ne leur paroiſſoit pas ſuffiſante. Sur cela, le Souverain Maître ſe levant au milieu de l'aſſemblée, interrogea l'accuſé, & lui dît : (Le Roi.) Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là dépoſent contre vous ? L'accuſé gardoit le ſilence & ne répondoit rien. — Le Souverain Maître l'interrogea tout de nouveau, & lui dît : (Le Roi.) Êtes-vous homme ? François ? répondez. (Le Plébéïen.) Je le ſuis, je le ſuis, & vous verrez dans quelques jours que je ſais défendre mes droits & prouver mon innocence. — Auſſitôt les Phariſiens & les Docteurs de la loi, déchirant leurs habits, dirent : (Phariſiens.) Qu'avons-nous beſoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blaſphême ; n'a-t-il pas dit qu'il étoit homme ? qu'il étoit François ? que vous en ſemble ? Tous, excepté le Souverain Maître & l'aîné de la Tribu Royale, jugerent qu'il méritoit la mort. Alors quelques-uns ſe mirent à lui cracher au viſage ; ils armerent leurs valets, qui lui donnoient des coups-de-poings, & lui plongeoient des poignards dans le ſein. Cependant Pierre le Noir, ou le Noir Pierre, fils d'un marchand de vin, & frere du patient, étoit dans l'antichambre du Souverain Maître. Quelqu'un lui demanda : Vous êtes diſciple de l'accuſé ? Il le nia, en diſant : (Phariſiens.) Je ne le connois point, & je ne ſais ce que vous voulez dire — Ayant renouvellé deux fois le ſerment qu'il ne connoiſſoit point l'accuſé, dont il

s'étoit toujours dit l'ami, il vint dans la chambre du Conseil, & le Coq du Châtelet (1) chanta. Peu de tems après, ceux qui se trouvoient-là, lui dirent : (Plébéïens.) Assurément vous êtes de ses amis ; car vous êtes plébéïen. — Il le nia pour la troisiéme fois. Etant venu dans le vestibule de la bibliotheque, le Coq du Châtelet chanta derechef. Alors les Princes des Prêtres, les Pharisiens & les Sénateurs ayant délibéré ensemble, lierent le Plébéïen, l'emmenerent & le livrerent au Conseil où présidoit Caïfe Necker. Caïfe lui demanda : Êtes-vous François ? Il répondit : (Plébéïen.) Vous le dites, je m'en fais une gloire. — Cependant les princes des Prêtres l'accusoient sur plusieurs chefs. Caïfe l'interrogea de nouveau, en disant : Vous voyez de combien de choses ils vous accusent ? — Le Plébéïen répondit : Ils ont tort de m'accuser ; je n'ai commis d'autre crime que d'être né leur égal. — Or, comme le tems approchoit où l'on alloit délibérer sur les grands intérêts de la nation, & que pour rétablir l'ordre & l'harmonie il falloit exterminer les méchans, on comptoit parmi les Sénateurs une infinité de séditieux, entre lesquels on distinguoit le Général le C.... ; le turbulent Fr..... , & Barrabas d'Epr..... Caïfe proposa aux Princes des Prêtres & aux Pharisiens de délivrer le Plébéïen, & de mettre en leurs mains Barrabas d'Epr..... , & tous les Sénateurs Bretons & Franc-Comtois ; car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres avoient livré le patient. Mais les Prêtres émurent les Pharisiens, & les pousserent à demander la délivrance de Barrabas d'Epr..... , & de tous les fous des îles Ste-Marguerite. Caïfe leur répondit : [le R.] Que voulez-vous donc que je fasse du Plébéïen ? Ils se mirent tous à crier : [Pharisiens] Crucifiez-le ! exterminez le ! — Caïfe leur dit : [le R.] Quel mal a-t-il donc fait ? —

(1) Fl. de Br...

Ils crioient encore plus fort : (Pharisiens). Crucifiez-le ! exterminez-le ! Quiconque refusera de le crucifier, n'est pas l'ami des Pharisiens ni des Grands-Prêtres. Il se dit François, il se dit homme, & nous ne voulons pas qu'il soit ni homme ni François. — Alors les Pharisiens se précipiterent à main armée sur le Plébéïen, le terrasserent, & le baignerent dans son sang. Leurs esclaves le traînerent dans la cour du Prétoire de Besançon, le roulerent dans la boue, lui donnerent des coups de canne sur la tête & des coups de lances dans les flancs ; ils le menerent ensuite au lieu appellé Golgota, ou place d'armes, & c'est-là que les soldats & les satellites le crucifierent entre deux larrons, nommés l'un, l'ordre du Clergé, l'autre, l'ordre de la Noblesse. Après l'avoir crucifié, ils le dépouillerent de ses habits, & se les partagerent, ainsi que toutes ses propriétés. Les esclaves & les Pharisiens qui passoient, l'insultoient & lui crachoient au visage. Les Docteurs de la Loi, les Pharisiens & les Sénateurs se moquoient aussi de lui, en disant : (Pharisiens.) Il a sauvé les autres, sa patrie & son Roi, & il ne peut se sauver lui-même. — Enfin vers la sixieme heure du jour, la terre se couvrit de ténebres, & le Plébéïen jetta un grand cri en disant : (le Plébéïen.) ÉLOÏ, ÉLOÏ, LAMMA SABACTHANI ? C'est-à-dire, O mon Roi, ô mon Roi, pourquoi m'avez-vous abandonné ? — Quelques-uns de ceux qui étoient présens disoient : (Pharisiens.) Voilà qu'il appelle son Roi, voyons si son Roi viendra lui rendre la vie. — Mais le Plébéïen ayant poussé un long soupir vers le trône, expira.

(*Ici se fait une pause; pendant laquelle on baise les pieds du* ROI, *de* MONSIEUR, *& du Ministre citoyen.*)

Au même tems le voile de l'ignorance fut déchiré en deux, la terre frémit d'horreur ; la majeure partie des assistans voyant qu'il venoit d'expirer, s'écria : Certainement cet homme-là ne méritoit pas qu'on le traitât ainsi. Le trône même du Souverain Maître en fût ébranlé. Il dît à Caïfe Neker de travailler à la résurrection du meilleur & du plus nécessaire de ses enfans ; qu'il le reconnoissoit pour l'aîné de sa famille, puisque lui seul l'avoit créé chef, l'avoit sauvé des attentats & des usurpations inouies des Prêtres & des Pharisiens ; qu'il vouloit que le Plébéïen ne fût plus exposé à aucune espèce d'asservissement ; que vingt-trois millions d'hommes toujours unis de cœur & de sentimens avoient plus de droits à son estime & à sa vénération, qu'une poignée de séditieux toujours désunis ou armés les uns contre les autres ; que les Plébéïens par leur nombre, formant presque le total de cette grande famille, étoient par leur état ses vrais défenseurs, & autorisés par leurs services à défendre leurs droits, & à lui faire entendre la vérité que lui déguisoient toujours les séditieux & les privilégiés ; qu'il vouloit donc signaler sa justice en rappellant le Plébéïen à la vie, en le convoquant à l'Assemblée nationale, en raison de sa population & de ses lumières, en écoutant comme un pere ses justes & utiles réclamations sur ses droits, & les abus en tout genre qui déshonorent le nom François ; que l'équité, & les avantages de cette innovation salutaire, dans la formation de cette cohue patriotique & solemnelle, la foule d'avantages, dis-je, qui

en réſulteroient ; étoient : la facilité de compter les voix par tête ſans diſtinction d'ordre ; de ſoutenir par l'accroiſſement des députés du peuple, les intérêts de cet Ordre reſpectable, mieux défendus dans la conſtitution nouvelle ; l'établiſſement d'une égalité proportionnelle entre les citoyens d'un même pays, ſans quoi la liberté commune ne peut exiſter. Il lui dît que les Princes de ſa Tribu avoient voulu le tromper, en lui montrant les prétendus dangers de l'Etat ; que l'Etat n'étoit jamais plus en sûreté que lorſqu'il étoit protégé par vingt-trois millions d'hommes qui, après avoir étendu ſes barrieres, repouſſé ſes ennemis, le cultive de ſes mains, l'arroſe de ſes ſueurs, l'éclaire de ſes lumiéres, l'honore par ſes vertus, & forme enfin ſa force au dehors, & ſa gloire, ſa proſpérité au-dedans.

Per Evangelica dicta deleantur carnifices Magiſtratus & Nobilitas.

RÉFLEXION.

Cet Evangile nous apprend que la Bretagne, la Franche-Comté, & les autres provinces à parlemens, doivent bien se tenir sur leurs gardes & surveiller sans cesse les démarches des ROBINS & des IGNOBLES; qu'on doit affermir le Roi & son Ministre dans leurs louables projets par un dévouement & une reconnoissance sans bornes; qu'on doit haïr & mépriser bien profondément tous les C...., les le N...., les C....., les Fr...., & les Barrabas d'Epr..... du monde; que les citoyens de Nantes, de Rennes & de Besançon, méritent d'être déclarés traîtres à la patrie, s'ils ne vengent l'affront sanglant fait à leurs compatriotes, en exterminant leurs assassins & les esclaves de ces lâches, en brûlant sans délai, dans une place publique, toute la Robinaille sacrilége & la Noblesse insolente, &c. &c.

† Au nom de LOUIS XVI, & du Comte de Provence, & de Necker.

Ainsi soit-il.